

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS
LE 31 MAI 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 31 mai 2017 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Juliette Duguay et Annie Anglehart
Messieurs Gaétan Delarosbil, Richard Béliveau, Hartley Lepage et Jean-Marc Allain.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l’avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l’article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu’il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h05.

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Achat de jeux à l'Espace culturel au Quai de Port-Daniel ;
- 02- Plans et devis de la scène publique ;
- 03- Inspection au Vieux couvent ;
- 04- Réfection des toitures du Bureau d'accueil touristique et à la Plage de l'Anse McInnis ;
- 05- Réparation de la route du Colborne ;
- 06- Camp de jour ;
- 07- Autorisation d'achat de deux imprimantes ;
- 08- Factures à payer ;
- 09- Période de questions ;
- 10- Levée de la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-204
ACHAT DE JEUX À L'ESPACE CULTUREL
AU QUAI DE PORT-DANIEL

Dans le cadre du projet «Espace culturel au Quai de Port-Daniel», il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'estimation pour l'achat d'une trampoline géante de 48' auprès de Jeux 1000 pattes pour un montant de 21 500 \$, taxes en sus ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise, madame Chantal Vignet, directrice générale, à signer ledit contrat.

Monsieur Hartley Lepage enregistre sa dissidence dans la négative.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-205
PLANS ET DEVIS - SCÈNE PUBLIQUE

ATTENDU QUE dans le cadre du projet «Espace culturel au Quai de Port-Daniel», une estimation budgétaire a été reçue pour une esquisse-concept d'une scène publique ;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons estime que les coûts proposés pour la scène extérieure sont trop élevés ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à retourner en appel d'offres pour les plans et devis d'une scène publique ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à demander des soumissions par voie d'invitation écrite à trois entrepreneurs de la municipalité pour la construction de la scène publique ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de CL Design au montant de 1 800 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-206
INSPECTION AU VIEUX COUVENT

Dans le cadre du projet de réfection du Centre communautaire du Vieux couvent, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de services professionnels de la firme Englobe pour procéder à la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le bâtiment situé au 12, route du Vieux Couvent à Gascons et ce, pour un montant de 3 925 \$, taxes en sus ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le maire, monsieur Henri Grenier, à signer l'offre de services professionnels avec la firme Englobe tel que présentée aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-207
RÉFECTION DES TOITURES
BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET
PLAGE DE L'ANSE MCINNIS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à faire parvenir par voie d'invitation écrite, un appel d'offres à trois fournisseurs mentionnés par les membres du conseil, pour la réfection des toitures du Bureau d'accueil touristique et de la Plage de l'Anse McInnis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉPARATION DE LA ROUTE DU COLBORNE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-208 **CAMP DE JOUR**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons embauche, sous la recommandation du Comité de parents du Camp de jour, les étudiants(es) suivants(es):

- Moniteurs: Mesdames Marie-Josée Ahier Fullum, Janick Chouinard et messieurs Daven Langlois et Jordan Langlois sont embauchés pour une période de sept (7) semaines débutant le 26 juin 2017, à raison de 35 heures/semaine et au taux de 13 \$/heure.
- Aide-moniteurs: Mesdames Éléanne Langlois, Marika Allain et Kim McInnis sont embauchées pour une période de sept (7) semaines débutant le 26 juin 2017, à raison de 35 heures/semaine et au taux de 11,25 \$/heure.
- Accompagnateurs spécialisés: Mesdames Cindy Chapados, et Lorianne Boudreau sont embauchées pour une période de sept (7) semaines débutant le 26 juin 2017, à raison de 21 heures/semaine et au taux de 11,25 \$/heure et l'embauche de madame Louisette Allain pour une période de six (6) semaines débutant le 3 juillet 2017, à raison de 35 heures/semaine et au taux de 11,25 \$/heure.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les moniteurs à suivre la formation DAFA, à défrayer les coûts d'inscription et les frais de déplacement reliés à cette formation selon la politique en vigueur.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons défraie les frais de déplacement pour la formation des accompagnateurs spécialisés selon la politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-209 **ACHAT DE DEUX IMPRIMANTES**

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées à deux fournisseurs pour l'achat de deux imprimantes au laser ;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est Sertek Informatique pour deux imprimantes au laser au montant 5 330 \$, taxes en sus, incluant le contrat de service qui comprend les pièces, la main d'œuvre ainsi que la poudre noire et couleur à 0.015 \$/copie noire et 0.14 \$/copie couleur ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Sertek Informatique pour deux imprimantes au laser Canon au montant de 5 330 \$, taxes en sus et le contrat de service tel que mentionné dans ladite proposition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-210
FACTURES À PAYER

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement des factures suivantes:

Garage Daniel Langlois: 3 144,90 \$, taxes en sus
Association des camps du Québec: 125 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-211
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Gaétan Delarosbil à 19h25.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Directrice générale./sec.-trés.